

ARRÊTÉ N°DEC-2026-17
FIXANT LA COMPOSITION DU JURY POUR LE CONCOURS D'ASSISTANTS DE
SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT POUR LES SERVICES ET
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RELEVANT
DES MINISTRES CHARGÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ACADÉMIE DE PARIS, ACADÉMIE DE CRÉTEIL ET
ACADÉMIE DE VERSAILLES

SESSION 2026

La rectrice de la région académique Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris, Chancelière des Universités de Paris et d'Île-de-France ;

Le recteur de l'académie de Créteil ;

Le recteur de l'académie de Versailles ;

Vu les articles D222-4 à D222-10-1 du code de l'éducation ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2018 fixant les modalités et la nature de l'épreuve des concours externe et interne de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté n°DEC1-2026-16 nommant la présidence du jury du concours d'assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur.

- ARRÊTENT -

ARTICLE 1 : Sont nommées, pour la session 2026, membres du jury du concours d'assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, les personnes figurant en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil le 10 mars 2026

**Pour la rectrice de la région académique
d'Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris,
chancelière des universités de Paris et
d'Île-de-France,
la secrétaire générale de l'académie de Paris**


Delphine VIOT

**Pour le recteur et par délégation,
le secrétaire général de l'académie de Créteil**


Mehdi CHERFI

**Pour le recteur et par délégation,
le secrétaire général de l'académie de Versailles**


Benoît VERSCHAEVE

- ANNEXE -

**ARRÊTÉ N°DEC1-2026-17 FIXANT LA COMPOSITION DU JURY
DU CONCOURS D'ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL
DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT
POUR LES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
RELEVANT DES MINISTRES CHARGÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**ACADÉMIE DE PARIS, ACADÉMIE DE CRÉTEIL ET
ACADÉMIE DE VERSAILLES**

SESSION 2026

- Président de jury : Monsieur Fabien DIVENAH, Chef de bureau, Gestion des personnels médico-sociaux, rectorat de Versailles, académie de Versailles.
- Vice-présidente : Madame Karine JABES, Conseillère technique de service social, responsable du service social en faveur des élèves, direction des services départementaux de l'Education nationale de Seine-Saint-Denis (93), Bobigny, académie de Créteil.
- Membres du jury : Madame Isabelle BUDA, assistante de service social, collège Valmy, Paris 10ème, académie de Paris.
- Monsieur Jérôme BLAINVILLE DEREATTI, personnel de direction, proviseur adjoint, lycée d'Etat Jean Zay, Paris, académie de Paris.
- Madame Saida BOUZEBODJA, conseillère Technique de service social des administrations de l'état, rectorat de Paris, académie de Paris.
- Madame Fatima BAHDENNA, personnel de direction, principale, collège Van Gogh, Emerainville (77), académie de Créteil.
- Madame Stéphanie MULLER, assistante de service social de l'Etat, service en faveur des élèves, rectorat, académie de Créteil.
- Madame Sandrine FLORES, assistante de service social, collège Robespierre, Epinay-sur-Seine (93), académie de Créteil.
- Madame Ketty MARIE-LOUISE, assistante de service social, collège Georges Politzer, Pantin (93), académie de Créteil.
- Madame Emilie POURTET, personnel de direction, principale adjointe, collège Jean Moulin, Croissy-sur-Seine, académie de Versailles.

Madame Cathy HANQUIER, conseillère technique de service social auprès du recteur, rectorat, académie de Versailles.

Madame Anaïs CHAPUIS, conseillère technique de service social, collège Nicolas Boileau, Saint-Michel-sur-Orge (91), académie de Versailles.